

DÉFENSE DU FRANÇAIS

BULLETIN ÉDITÉ PAR LA SECTION SUISSE DE L'ASSOCIATION INTERNATIONALE
DES JOURNALISTES DE LANGUE FRANÇAISE

No 58

Paraît 10 fois par an / Prix de l'abonnement pour les non-
membres : 5 fr. (compte de chèques postaux : Lausanne 10 - 3056)

Mars 1966

Décompte

Peut-être sous l'influence de l'allemand *Abrechnung*, très largement utilisé outre-Sarine, le mot « décompte » commence à se répandre fâcheusement, dans le sens de compte, arrêté de compte, relevé périodique, règlement définitif d'un compte, etc.

Voici par exemple un journal vaudois qui imprime à l'usage de ses collaborateurs une formule à remplir chaque mois et qui est intitulée « Décompte de collaboration » (pour compte de collaboration).

A l'École professionnelle de Lausanne : « Décompte des heures d'enseignements »...
L'administration fédérale baptise la carte de salaire « décompte de salaire ».

Selon Robert, le décompte est ce qu'il y a à déduire d'une somme qu'on paie (faire le décompte = calculer ce qu'il y a à rabattre). « Larousse définit *décompte* par la décomposition d'une somme, payée ou à payer, en ses éléments de détail. Ce glissement de sens est tout juste admissible dans un jargon commercial ou financier, mais il faut lui préférer les expressions synonymiques énumérées ci-dessus » (Fichier français).

Dépenses « somptuaires »

Cette expression (qu'on a lue au moment de l'affaire d'Etagnières) est un ridicule pléonasmе, puisque « somptuaire » signifie : qui a rapport à la dépense.

Les « lois somptuaires », dans l'Antiquité, avaient pour but de restreindre le luxe et la dépense.

« Finance » d'inscription

Le terme de « finance » n'est plus utilisé, dans le sens d'argent comptant, que dans l'expression « moyennant finance ». Il faut lui préférer, selon les cas, taxe, droit, émolument, ou écolage (ce dernier terme ne s'applique pas aux taxes que paient les étudiants).

Université

Ce mot doit toujours s'écrire avec une minuscule, sauf quand il désigne le corps des professeurs, ou qu'il y a personnification. Exemple : les universités suisses ; l'Université est en pourparlers avec le département de l'instruction publique.

Notoire, notable

La dernière perle du bulletin météorologique : « Pas de changement *notoire* en perspective » (7 mars)...

Notoire = généralement connu.

Notable = apparent, considérable.

Moult

Mot ancien issu du latin *multum*, et qu'on emploie encore pour varier son style, *moult* est un adverbe, et par conséquent ne s'accorde pas. Ne pas écrire, come on le fait parfois, « moultes » fois !

Les pays qu'on « supporte » !

Selon le correspondant d'un quotidien vaudois au palais des nations à Genève, qui a cité la phrase entre guillemets, le Conseil œcuménique des Eglises a invité les « pays communistes qui *supportent* certains pays dans leur guerre de révolution » à reviser leur politique.

Voilà où mène le franglais ! Du substantif *supporter*, on a fait un verbe qui remplace soutenir ou encourager.

C'est un scandale.

Séparer des groupes de chiffres par des apostrophes au lieu de points est un usage germanique. On doit écrire : 1.768.500 et non pas 1'768'500.